



## Appel à projets de l'AFSSU pour 2011

### Titre

---

Accueil Jeunes

### Auteurs

---

1. **Référent contact** *Responsable du projet:*

*M. ou Mme Lefèvre Aurore  
Fonction Référente famille*

2. **organisme**

Centre social de l'ADEPAGUI, 02120 Guise, Aisne (Thiérache)

3. **Acteurs du projet** (Noms, prénoms, fonctions)

Lefèvre Aurore, référente famille

Logez Antoine, animateur

En partenariat avec le collège Camille Desmoulins

### Résumé

---

Elle définit des conditions de mise en œuvre des moyens nouveaux dégagés dans le cadre du programme national de prévention et de lutte contre les exclusions :

Les individus, familles ou groupes de la population peuvent être considérés en état de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités et avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituellement ou sont au moins largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. Notre objectif est de lutter contre l'exclusion des jeunes liée à une situation précaire et de les écouter de façon à les accompagner dans leurs insertion socioprofessionnelle. Pour un lieu d'accueil qui sera un foyer d'initiative et d'écoute.

### Mots clés

---

Lutte contre l'exclusion.

Evolution de la pauvreté.

Améliorer la vie des habitants

## **Introduction**

---

Le constat et la problématique qui vous ont conduit à construire ce projet est dans un premier temps, le contexte des habitants, en partant de l'année 2006.

Nous constatons une hausse de la pauvreté monétaire depuis 2006. S'ajoute à cela, la crise économique et financière de 2008, qui nous a brutalement plongés dans une hausse de chômage durable qui a des conséquences en termes sociaux.

Au delà de cette tendance globale, on observe une diversification de la précarité qui touche davantage certaines catégories de la population. Les jeunes, une partie des salariés les plus précaires, les personnes isolées, les familles monoparentales et les chômeurs mal indemnisés.

Dans un premier temps, si nous regardons les conséquences de cette tendance sur notre territoire, nous observons que 29% de la population a de bas revenus (RSA, API, AAH). Guise est une ville urbaine de 5508 habitants, située dans une zone rurale, la Thiérache et localisée sur la communauté de communes de Guise.

Pour Guise, la population est composée d'une majorité de femmes (53.1% contre 46.9% d'hommes). 42.8% d'entre eux sont mariés contre 57.1% de personnes soit divorcées, soit célibataires ou veuves. La situation professionnelle sur Guise, nous montre que 2887 personnes sont actives contre 3370 personnes inactives (23.5% en retraite ou préretraite, 7.1% étudiante et 69.4% autres).

Au sujet des ménages, nous constatons que sur 2352 ménages 34.9% sont composés d'une seule personne et 15.76% sont des familles monoparentales. Ces personnes sont en situation précaire, liée au manque d'emploi du à une reconversion difficile de l'aire industrielle et le manque d'entreprises dans la région

Dans un deuxième temps, maintenant que nous avons évoqué le contexte de la population dans le contexte familial, venons-en aux adolescents et jeunes majeurs.

La pyramide des âges, montre que 25% des habitants sont des jeunes.

Les adolescents et les jeunes majeurs sont pour la majorité en conflits familiaux, mal être, conduites à risque ; à ce mal- être s'ajoute, pour d'autres, les difficultés liées à l'entrée dans la vie active.

Sur le secteur de Guise, les jeunes se trouvent dans un contexte de territoire et familial souvent difficile où se rajoutent l'échec scolaire, l'absentéisme, l'errance, la rupture scolaire, parfois même cela va jusque la fugue, les tentatives de suicides.

Le travail mené depuis plusieurs années avec le collège et le lycée de Guise, a mis en avant ces difficultés. Dans le cadre de notre partenariat il nous paraissait essentiel de pouvoir offrir ensemble des solutions à ce public en difficulté. Le fruit de nos réflexions nous a amené à envisager de mettre en place un lieu d'accueil jeune afin de pouvoir les aider à lutter contre les difficultés qu'ils rencontrent.

## **Description du projet**

---

1. **Présentation de l'action** : préciser *l'intitulé de l'action*. (Quelques pistes mais qui ne sont pas exhaustives)

- L'objet de l'action est de créer un lieu qui sera repéré comme foyer d'initiatives pour les 13/22 ans. Ce lieu leur sera dédié, ils pourront s'y poser, sans être stigmatisés ou être écouté de manière individuelle ou collective. Dans ce lieu, plusieurs coins seront aménagés : une salle d'espace libre, une salle de détente, où ils trouveront une table de pingpong, un baby foot, une salle où des vidéos débats pourront être organisées avec des intervenants professionnels du domaine abordé. L'espace écoute individuelle permettra un traitement individuel, au-delà de l'écoute et de l'orientation cela permettra d'envisager un travail collectif sur différents domaines : la question du bien être à l'école, la qualité de vie, l'échec scolaire...le bien être de l'élève

2. **Objectifs de l'action** :

a. Les objectifs initiaux :

- Promouvoir la santé des jeunes des 13/22ans.
- Créer un lieu de confiance propice au dialogue.
- Accompagner et orienter les jeunes vers les professionnels adaptés
- Renforcer l'estime de soi

b. Les objectifs de résultats à moyen et long terme :

- Appréhender et respecter les règles de vie en collectivité.
- Leur permettre de trouver du sens à leur quotidien et à leurs actions futures.
- Favoriser l'écoute et le dialogue, établir un climat de confiance
- Développer l'autonomie des jeunes individuellement et au sein d'un groupe.
- Permettre le libre choix des activités et (ou) de son orientation
- A minima, permettre aux jeunes d'exprimer leurs envies et attentes.
- Inciter à l'implication personnelle dans le fonctionnement du groupe.
- Guider les jeunes dans la réalisation de leurs propres projets.

**Description de l'action** (partenariats constitués et définition du rôle de chacun des acteurs dans le projet).

○ *le type d'action, les méthodes et outils,*

- Un partenariat renforcé entre le collège et le lycée pour inciter les jeunes les plus vulnérables à fréquenter la structure. Dans le but qu'un travail soit réalisé à l'extérieur de l'établissement même si l'objectif est lié à ce qu'il se passe dans l'établissement.
- **Les modalités de l'accueil** : le jeune reçu dans la structure bénéficie d'un accueil inconditionnel et immédiat, sans formalités administratives. L'anonymat de la démarche du jeune lui est garantie à sa demande ainsi que les règles de discrétion et de respect de la vie privée. L'accueil jeune sera un lieu de proximité.

- L'action de l'accueil jeune est centrée sur la parole des intéressés, sans projet psychothérapeutique. Il doit permettre aux jeunes d'exprimer leur mal être, et de retrouver une capacité d'initiative et d'action. L'accueil jeune se situera en complémentarité de l'école et des parents. Il doit être le relais vers les structures médicales ou sociales adaptées.
- Les autres fonctions de l'accueil jeune et l'écoute des jeunes qui a une fonction de médiation avec les membres de la famille et, le cas échéant avec d'autres organismes, notamment les établissements scolaires, et les dispositifs d'insertion sociale ou professionnelle. Son action vise à éviter les décrochages et les ruptures, à rétablir la communication et à restaurer les liens de confiance avec les adultes.
- L'accueil jeunes aura un rôle d'écoute, de sensibilisation auprès des jeunes en vue de les aider à mieux s'écarter des conduites à risques et additives.
- L'accueil jeune a un rôle d'orientation : après avoir instauré un climat de confiance, dès lors que le jeune se confiera, les encadrants l'accompagneront dans ses démarches et l'orienteront si cela s'avère nécessaire vers un dispositif de soins, d'insertion sociale et/ou professionnelle, de suivi éducatif...
- L'accueil jeune peut proposer des activités de jeu ou d'autres types d'activités lorsqu'il vise un public de très jeunes adolescents, ces prestations permettront un travail de mise en parole et d'écoute, de mobilisation ou d'orientation.

- Les relations entre animateurs :

La coordination des tâches et la cohésion entre les animateurs est nécessaire afin de développer une réelle qualité d'accueil sur la structure. En période scolaire, une réunion par quinzaine sera organisée pour assurer la mise en œuvre et le suivi des différentes actions.

2 réunions par an seront organisées entre les animateurs et un psychologue, afin d'évoquer et d'échanger sur certaines problématiques rencontrées.

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, psychologique et morale des jeunes. A l'écoute des adolescents, ils les accompagneront et les guideront dans l'élaboration de leurs projets. Les animateurs sont pour une majorité des jeunes des « modèles » et doivent, à ce titre, adopter une conduite adéquate et respecter les règles de vie du centre.

Ils ont à leur disposition les outils de réglementation et de législation concernant l'accueil des mineurs ainsi que des documents spécifiques relatifs à l'animation.

- Les relations animateurs/familles :

Les animateurs se tiennent à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes et aspirations, le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s). Dans le cas de situations difficiles (pour le jeune et/ou sa famille), ils doivent respecter la confidentialité des informations données.

- Vie quotidienne :

Le fonctionnement général de l'accueil jeune repose sur le respect d'un règlement intérieur élaboré avec les jeunes. Ce dernier ne possède pas un caractère immuable : un comité de pilotage se réunira à minima une fois par trimestre permettant (outre

l'émergence de projets et le choix des activités) de débattre et éventuellement de modifier le fonctionnement général de l'accueil.

Les activités, s'agissant d'un accueil pour adolescents, le choix des activités repose principalement sur l'engagement des jeunes. Cette mobilisation nécessite néanmoins un apprentissage progressif.

A ce titre et pour les plus jeunes, il convient d'exprimer ses envies, ses attentes et de participer à certaines tâches organisationnelles. Pour les plus âgés, il convient de s'impliquer véritablement dans la mise en œuvre de projets (être acteur et non consommateur). Fondées sur les attentes et les projets des jeunes, ces activités possèdent nécessairement un caractère varié (pratiques sportives, culturelles, artistiques, ludiques....)

Dépend également la taille des groupes et la mise en place de règles de conduites spécifiques.

- *la date du début de l'action,*

- L'action démarrera le lundi 9 janvier 2012.

- *le calendrier prévisionnel de l'action,*

- Lundi de 16h à 19h
- Mercredi de 9h à 12h
- Vendredi de 16h à 19h
- Ceci en période scolaire

## **Evaluation :**

---

1. présenter le dispositif de suivi et d'évaluation.

- Un cahier sera tenu où il y figurera les prénoms ou surnom des jeunes et ce que les encadrants auront partagés, évoqués ensemble.
- Ce cahier, nous permettra d'évaluer :
  - les problématiques qui touchent le plus les jeunes.
  - Le nombre de jeunes fréquentant l'accueil jeunes.
  - La pertinence des temps d'ouverture
  - Le travail individuel réalisé avec les jeunes (écoute / orientation)
- L'implication des partenaires locaux que nous solliciterons (mission locale, établissements scolaires...)
- Le lien sur du moyen terme avec les parents.
- L'implication des jeunes dans des projets.

## 2. Résultats attendus :

- Moins d'errance aux alentours des établissements scolaires.
- Un mieux être des jeunes.
- L'émergence de projets collectifs.

### **Conclusion** : bilan et perspectives

---

Un bilan de l'action sera élaboré sur lequel nous nous appuierons pour la réorientation.

Ce bilan sera réalisé avec tous les partenaires et notamment les établissements scolaires.

### **Bibliographie**

---

**Rapport sur les stratégies nationales pour la protection sociale et l'inclusion sociale 2008-2010 (2008,France)**

**Le rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (France, La Documentation française, Paris, 2006)**

Site internet :

---

- [www.insee.fr/fr/regions/.../default.asp?page...thierache/...thierache...](http://www.insee.fr/fr/regions/.../default.asp?page...thierache/...thierache...) [En cache](#)

- [www.gazette-sante-social.fr/communautes/lutte-contre-l...](http://www.gazette-sante-social.fr/communautes/lutte-contre-l...)

- [www.gouvernement.fr/.../lutte-contre-l-exclusion/liste](http://www.gouvernement.fr/.../lutte-contre-l-exclusion/liste)

---